



***La Chambre d'agriculture,
un accompagnement de proximité***

2013 - 2018 Bilan de mandature



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HÉRAULT

Nos valeurs

La Chambre d'agriculture est une institution originale : à la fois consulaire et entreprise de services.

Cette complémentarité des rôles : représentation, consultation et intervention lui confère une identité au sein des Organisations Professionnelles Agricoles. Etablissement de proximité, la Chambre d'agriculture propose de multiples services individuels ou collectifs à ses "ressortissants" : agriculteurs, forestiers, salariés agricoles, propriétaires, mais aussi organisations agricoles et forestières, collectivités locales...

Les 7 valeurs qui lient la Chambre d'agriculture à ses ressortissants agricoles et partenaires

Proposer un accompagnement de PROXIMITÉ

Nous accompagnons tous les exploitants dans toutes les étapes de leur projet professionnel : depuis l'installation jusqu'à la transmission, en passant par l'appui administratif et juridique, la formation...

Mettre à profit notre EXPERTISE

Multi-compétents sur des sujets variés, nous répondons aux différents besoins des agriculteurs : développement de l'entreprise, accompagnement à la triple performance (économique, sociale et environnementale), mise en œuvre des réglementations PAC et environnementales des exploitations, réalisation des diagnostic et suivi de l'exploitation en création, développement ou en difficulté...

Préparer l'AVENIR

Notre volonté est de rendre les exploitations performantes tant au niveau économique, social, qu'environnemental. Nous travaillons en étroite collaboration avec la recherche, afin de favoriser le transfert de pratiques innovantes.

Être NEUTRE

Fort de notre statut d'établissement public, nous fournissons des conseils techniques et des expertises totalement indépendants et sommes certifiés pour nos prestations par l'AFNOR.

Faciliter la COORDINATION

En relation avec tous les partenaires agricoles et non agricoles, nous travaillons avec les différents acteurs économiques, institutionnels et les organisations professionnelles agricoles.

Etre FIÈRE de son agriculture

Nous valorisons la diversité de notre agriculture départementale et la qualité des productions ainsi que les actions menées sur le terrain.

À la Chambre d'agriculture, l'ENGAGEMENT est total

L'agriculture et les agriculteurs sont représentés, leurs intérêts sont protégés par le groupe d'élus de la Chambre d'agriculture. Ils sont des hommes et des femmes au service d'une agriculture durable dans l'Hérault. Ils orientent la politique de la Chambre d'agriculture et sont force de proposition dans les 19 commissions de filières ou thématiques qu'ils animent. Assistés par les services, les élus pilotent les instances décisionnelles (bureaux et sessions de la Chambre d'agriculture) et construisent la politique agricole. Leur implication dans les territoires et gouvernances dans lesquelles la Chambre d'agriculture siège, est total.



Notre agriculture, avec ses 9 000 exploitants, les 22 000 salariés agricoles qui y sont liés est un secteur leader de l'économie héraultaise. Occupant la majorité du territoire du département, l'agriculture est un acteur majeur de l'occupation des espaces et pour l'avenir de la gestion des territoires.*

Le projet agricole départemental Hérault 2020 a fixé le cap de la mandature, pour donner des perspectives à l'agriculture du département créatrice de valeurs économiques, sociales et environnementales.

Dans le contexte d'évolution des attentes sociétales, la Chambre d'agriculture a tenu son rôle d'anticipation, d'innovation et d'accompagnement de proximité.

Dans ses nombreuses missions, elle a représenté et défendu l'agriculture. Par ses actions multiples, elle a créé les conditions favorables pour répondre aux évolutions et accompagner les agriculteurs.

Ce mouvement va s'amplifier dans les années à venir. Il nous faudra poursuivre le rôle de représentation et d'accompagnement des agriculteurs et des territoires, rôle essentiel de proximité de la Chambre d'agriculture départementale.

Anticiper, innover, s'adapter, accompagner les mutations du modèle agricole de demain... c'est le rôle de la Chambre d'agriculture de participer à la construction des pistes d'avenir pour le développement agricole et les politiques publiques. ...

Jérôme Despey

Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

*source DRAAF 2016

Faits marquants de la mandature

2015 - Lancement du PADH 2020

Quinze partenaires agricoles s'engagent en signant la charte stratégique du projet agricole départemental Hérault 2020. Cette charte est la synthèse de 15 mois de travail dont 100 structures ont été mobilisées. Elle définit la feuille de route pour l'agriculture départementale et rassemble les objectifs et plans d'action (22 scénarii, 500 propositions d'actions) pour préserver et consolider le potentiel de production de la ferme Hérault dans l'avenir.

26 janvier 2015 : 1^{ère} conférence agricole départementale pour anticiper l'avenir de l'agriculture de l'Hérault



Répondre aux besoins en eau

L'accès à la ressource en eau brute est crucial pour notre agriculture afin d'apporter une solution à la récurrence des sécheresses depuis plusieurs années.

La Chambre d'agriculture défend et accompagne les projets engagés par les professionnels et les territoires avec des avancées effectives : le projet Aqua-domitia irrigue 2000 ha supplémentaires entre 2014 et 2016 et projette d'alimenter 3500 ha de plus à l'horizon 2022, plus de 5500 ha alimentés par le réseau Bas Rhône Languedoc, le lancement en 2016 du Schéma départemental d'irrigation par le Département. L'expertise de la Chambre d'agriculture a permis de recenser les besoins agricoles et d'identifier des zones où pourraient être envisagées des solutions alternatives comme les retenues collinaires ou toute autre solution innovante. Le résultat de l'étude est communiqué en 2018.



Décembre 2017 : Signature convention cadre 2017-2020 entre le Département, la Chambre d'agriculture et l'ADVAH (Association de Développement et de la Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault, portée par la Chambre d'agriculture et le Département.)

Denis Carretier, Kléber Mesquida et Jérôme Despey



Pierre Gassier (ex Président des VI), Jérôme Despey

Développer et diffuser les pratiques favorables à l'environnement

La Chambre d'agriculture mobilise les agriculteurs et développe une communication "agriculteur responsable" pour valoriser les nombreuses actions axées sur le déploiement et la diffusion du changement des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et économiquement viables. Ces pratiques agro-écologiques s'appuient sur l'agriculture raisonnée et l'agriculture biologique et sur les certifications environnementales (Terra Vitis et la Haute Valeur environnementale (HVE)).

La Chambre d'agriculture met divers moyens en œuvre et accompagne les agriculteurs avec 23 groupes en viticulture durable, 2 réseaux de fermes Dephy en viticulture, le déploiement de la confusion sexuelle, les formations pour le certiphyto.

2015 : Par une volonté mutuelle de favoriser l'accessibilité vers la certification HVE, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et les Vignerons Indépendants concrétisent leur collaboration, afin de pouvoir bénéficier pour les Vignerons Indépendants des compétences techniques et environnementales de la Chambre d'agriculture.

Réduire la consommation du foncier agricole

La Chambre d'agriculture a renforcé son positionnement : elle systématiquement consultée par les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme SCOT, PLUI, PLU. Elle défend fermement les espaces possédant un bon potentiel agronomique et ceux qui sont irrigables et se mobilise pour la mise en œuvre en faveur de l'agriculture du principe "éviter-réduire-compenser" appliqué à l'agriculture.

2017 et 2018 : Réunions en Préfecture de l'Hérault pour contrôler l'urbanisation et réguler la consommation d'espaces naturels et des terres agricoles.

Pierre Pouessel, Jérôme Despey et les représentants des collectivités et des syndicats agricoles en juin 2018



Diversifier et développer les circuits courts et de proximité

La Chambre d'agriculture est partenaire des agriculteurs qui font le choix de diversifier leurs activités. Le développement des circuits courts avec la valorisation grandissante des marques "Bienvenue à la ferme" et "Marchés des Producteurs de Pays" fêtent respectivement leurs 30 ans et 10 ans dans l'Hérault en 2018. La Chambre d'agriculture favorise et accompagne aussi toutes les initiatives pour renforcer les liens entre producteurs, consommateurs et restauration hors domicile et est partenaire des projets agricoles territoriaux (PAT). Le but final est, pour les agriculteurs, de bien vendre leurs productions.

2017 : Le Conseil départemental accompagné de la Chambre d'agriculture opte pour sa première participation de l'Hérault sur le Salon International de l'Agriculture à Paris pour y valoriser l'agriculture du département et la variété et qualité des produits.

Inauguration du stand SIA 2017 : Fanny Dombre Costes (ex députée), Kléber Mesquida, Jérôme Despey, Yvon Pellet, Jean-Pierre Grand



Concrétiser des projets de territoires avec les collectivités

La Chambre d'agriculture est partenaire des territoires et des collectivités qui vivent un profond changement dans la gestion du foncier, de l'eau, de l'alimentation, ... et qui conduisent une politique de préservation de l'agriculture et de l'espace rural. Elle agit pour accompagner la concrétisation des projets. Les partenariats avec les collectivités territoriales sont privilégiés et développés par 12 conventions cadres qui identifient de multiples actions en faveur de l'agriculture locale et la gestion des territoires.

2018 : Volonté du Président de Montpellier Méditerranée Métropole de consulter la Chambre d'agriculture pour la révision du SCOT (schéma de cohérence territoriale). Dans le nouveau SCOT, un équilibre entre urbanisme, développement économique et agriculture est trouvé dans le protocole d'accord.



P. Saurel, J. Despey



Signature de la convention PAT : A. Boudet, G. Vigroux, B. Singla, P. Granier, J. Despey, S. Masse, J.C. Vidal, D. Boyer, F.R. Boussagols

Accompagner la réussite des projets d'installation et de transmission

L'installation et la transmission des exploitations est une priorité du projet agricole départemental dès lors que 2/3 des exploitants professionnels dans l'Hérault ont plus de 55 ans. La Chambre d'agriculture accompagne tous les porteurs de projet, de l'émergence à l'installation puis au suivi des premières années d'activité, pour garantir la réussite des projets professionnels et personnels d'un futur exploitant. De même, "identifier, favoriser et simplifier" les transmissions d'entreprise est gage de sécurisation de la situation de l'exploitant qui s'arrête et de la pérennisation de l'activité agricole.

2017 : Lancement du Point Accueil Transmission (PAT) animé par la Chambre d'agriculture dans le but de centraliser en un guichet unique les renseignements à communiquer aux cédants et repreneurs.

Réagir aux aléas et soutenir les agriculteurs sinistrés

Depuis six ans les crises climatiques, économiques, ... se succèdent et fragilisent les entreprises agricoles. La Chambre d'agriculture, dans son rôle d'accompagnement des exploitations dans les procédures de calamités agricoles, est allée plus loin pour répondre aux attentes du terrain. Elle a créé une "cellule de gestion de crise", de l'alerte à la clôture des démarches et la participation au dispositif Agir ensemble, de soutien social et économique des agriculteurs fragilisés, qui a été renforcée ces dernières années.

2016 : Création de la cellule de crise

2016-2017 : Création de 2 fonds de solidarité en soutien aux exploitants qui ont subi les crises climatiques de grêle en 2016, de gel et sécheresse en 2017 : plus de 2 M€ attribués par le Département et les collectivités territoriales mobilisées en direction des exploitants impactés.



Visite des vignerons grêlés dans le Pic Saint Loup en 2016 : Jérôme Despey, Pierre Pouëssel et Yvon Bourrel



Accompagner l'agriculteur dans ses démarches

Dans un environnement économique et réglementaire en perpétuelle évolution, l'agriculteur, à chaque étape de la vie de l'exploitation, doit en permanence s'adapter. Dans l'approche globale de l'exploitation, par sa capacité d'anticipation des besoins, par sa maîtrise des dispositifs administratifs et réglementaires, la Chambre d'agriculture accompagne les projets et démarches des agriculteurs, dans l'objectif de les aider et les sécuriser. Dans ses missions de service public, elle remplit également pleinement son rôle d'enregistrement des formalités des entreprises et d'accompagnement des plus fragilisés par des aléas climatiques ou économiques.

L'accompagnement des entreprises agricoles face au défi et enjeux de l'agriculture de demain passe par la formation des chefs d'exploitation mais aussi des conjoints, des jeunes en parcours d'installation et des salariés agricoles. La Chambre d'agriculture offre une palette de formations pour répondre aux besoins et accompagner le développement des compétences.

Témoignage de Jacques Bertrand, éleveur de bovins laitiers aux Rives

La déclaration PAC est un vrai casse-tête avec la déclaration de chaque îlot. Je pourrais peut-être le faire seul, mais le professionnalisme des techniciens de la Chambre d'agriculture sur le sujet et l'outil informatique Mes P@rcelles dont elle dispose est un gage de sécurité. En une demi-journée, nous avons pris en compte toutes les questions et je me sens tranquillisé.

Le CFE (Centre de Formalités des Entreprises), étape incontournable dans la vie de l'entreprise

L'enregistrement d'une création, modification ou cessation d'activités est une obligation légale pour tenir informés les différents partenaires officiels (Insee, MSA, impôts, Douanes, Greffe...) de ces événements. Au-delà de cette simple vision, le CFE de la Chambre d'agriculture apporte une écoute et un conseil aux exploitants lors des permanences téléphoniques et des rendez-vous.

Prendre en charge le montage de dossiers administratifs

Que ce soit l'accompagnement pour élaborer un dossier d'investissements des entreprises agricoles dans le cadre du plan de compétitivités des entreprises, pour effectuer une déclaration PAC, ou pour gérer les autorisations de plantation (cf p.17), la Chambre d'agriculture mobilise ses conseillers chaque année au service des agriculteurs durant les périodes d'appels à projets et de déclaration.

Se former pour avancer, de la technique à la stratégie d'entreprise

Prendre des décisions au bon moment, s'interroger sur ses pratiques, suivre les évolutions, gérer les questions économiques et humaines font la différence lors des moments clés de la vie de l'exploitation.. L'agriculture est un secteur où la compétitivité des entreprises repose sur les compétences humaines notamment dans les domaines stratégiques, techniques et économiques. C'est pourquoi se former est indispensable. L'offre composée d'une centaine de formations de la Chambre d'agriculture s'est développée durant la mandature et est centrée sur les questions et les problématiques de tous les agriculteurs et des candidats à l'installation. **L'apprentissage**, est une voie de formation pour les jeunes et les exploitants qui se développe. La Chambre d'agriculture remplit pleinement son rôle de centre d'enregistrements des contrats d'apprentissage et de conseil des exploitants.

Gérer des risques et soutenir les plus fragilisés

Le changement climatique conduit à une intensification des catastrophes naturelles qui se sont succédées ces dernières années : inondations, grêle, gel, sécheresse, neige... En complément de l'accompagnement des procédures de calamités agricoles, la Chambre d'agriculture a mis en place en 2016 une cellule de crise climatique pour regrouper les informations et coordonner les acteurs de l'ensemble des dispositifs de soutien, du recensement à la clôture des mesures d'accompagnement. La Chambre d'agriculture a porté à titre exceptionnel deux fonds de solidarité en 2017 et 2018 pour recenser les besoins, collecter et redistribuer les fonds d'indemnisation

Agir ensemble

Les pertes évaluées à 80 Millions d'euros de chiffre d'affaires viticole pour la campagne 2017 liées à la perte de récolte due au gel et à la sécheresse concernent 850 agriculteurs, majoritairement des viticulteurs, recensés en difficulté par la MSA. 150 ont bénéficié de l'accompagnement personnalisé des acteurs de la cellule de soutien AGIR ENSEMBLE (en partenariat avec la MSA et l'ADASEA). Les accompagnements proposés vont permettre à la personne de faire un point de situation détaillé, de déterminer ses besoins et de finaliser un plan d'actions.

+ de
900

dossiers PAC/an traités
et enregistrés sur télépac

+ de
1500

enregistrements de dossiers
par an au CFE

+ de
100

formations réalisées et
1000 stagiaires en formation
par an.

+ de
280

contrats d'apprentissage
enregistrés par an

+ de
150

permanences juridiques/an
sur tout le département, offrant
un conseil de 1^{er} niveau gratuit

2387

dossiers indemnisés au titre
des calamités agricoles
depuis 2012

11,5
M€

d'indemnités de calamités agricoles
versées pour 36,8 M€ de dégâts liés
aux catastrophes naturelles

170

exploitations ont bénéficié
des fonds de solidarité 2017 et 2018
pour un montant total de 2058419€

Dates clés

2013 | 2016 | 2017

Prise en compte de l'évolution des dispositifs de restructuration du vignoble, des droits de plantation et de la téléprocédure obligatoire.

2014

Débat sur la sécurité des exploitations et **mise en place** du dispositif agriculteur vigilant avec la gendarmerie et la police.



2015 | 2016

Accompagnement dans la mise en place de la procédure PAC zéro papier et des évolutions réglementaires.

2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018

Succession de crises climatiques : mobilisation de tous les partenaires professionnels, financeurs et collectivités pour venir en soutien des plus fragilisés et série de visites d'exploitations touchées dans tout le département, en présence du ministre de l'agriculture dans le Pic Saint Loup.

Nos objectifs



Favoriser l'installation et la transmission

Relever le défi du renouvellement des générations est l'engagement prioritaire de toute la profession agricole. Dans ce contexte, la Chambre d'agriculture de l'Hérault avec ses partenaires, s'implique pour actionner simultanément plusieurs leviers : recenser les cessations d'activité, anticiper les départs à la retraite, séduire les jeunes, favoriser les rencontres... Le Projet Agricole Départemental Hérault 2020 (PADH) propose dès 2016 une palette d'actions, parmi lesquelles certaines inédites, pour que la courbe d'installations, de créations et de reprises d'entreprise progresse de nouveau.

Tous les partenariats mis en œuvre entre la Chambre d'agriculture et les collectivités territoriales comportent un volet sur l'installation et la transmission.



Témoignages d'Olivier Bertrand, jeune agriculteur, repreneur et Jean-Pierre Vanel, fondateur du Domaine Lacroix-Vanel

Olivier Bertrand - En poste depuis plus de 10 ans comme responsable de Domaine, toujours en bio, j'entretenais le rêve de piloter un jour mon propre Domaine. Pour cette raison je me suis inscrit à la Chambre d'agriculture sur le Répertoire Départ Installation, en recherche d'un bien viticole. Parmi les différentes exploitations disponibles à la reprise, j'ai identifié un Domaine qui correspondait à mes attentes : en AB, beau terroir et grands vins. Aussi, j'ai pu être mis en relation avec Jean-Pierre Vanel, créateur du domaine. Le suivi de mon dossier d'installation a été assuré par la Chambre d'agriculture : prévisionnel, diagnostic, réflexion sur le statut juridique, aides JA...

Jean-Pierre Vanel - La transmission d'un Domaine viticole en pleine activité est une chose difficile. C'est une démarche éminemment chronophage qui peut durer bien plus d'un an : diffusion de l'information, échanges de mails qui n'en finissent pas, demandes de renseignements, nombreux rendez-vous et visites de gens intéressés ou curieux... bref un temps incroyable à y consacrer et toujours le Domaine à gérer. La rencontre d'Olivier, partageant les mêmes valeurs a été le déclic pour entamer la procédure de reprise du domaine. Si cette dernière a eu son niveau de complexité, nous avons réussi la transmission grâce à la collaboration et au professionnalisme des partenaires et à l'accompagnement de la Chambre d'agriculture. Ainsi, le domaine a trouvé un nouveau souffle.

Accompagner la réalisation des projets d'installation

De la préparation de l'installation au suivi des premières années, la Chambre d'agriculture accompagne toutes les étapes après le passage du candidat à l'installation au guichet unique, le Point Accueil Installation géré par les Jeunes Agriculteurs.

Après la réalisation d'un autodiagnostic sur son projet et l'auto-positionnement de ses compétences, il est conseillé au candidat de rencontrer un conseiller spécialisé de la Chambre d'agriculture afin de lui apporter une approche personnalisée avec une expertise technique, économique et commerciale. La Chambre d'agriculture l'aiguille si nécessaire vers un accompagnement complémentaire pour aboutir son projet.

Pour le candidat désireux de demander des aides à l'installation, il doit obligatoirement valider son plan de professionnalisation personnalisé (PPP) dont l'objet est d'identifier avec lui les formations et stages nécessaires pour exercer son futur métier et obtenir sa capacité professionnelle agricole. Le PPP se compose d'une phase collective obligatoire de 21 heures de formation et d'une phase individuelle facultative qui sera évaluée par les conseillers à l'installation de la Chambre d'agriculture.

Transmettre : le guichet unique Point Accueil Transmission, la clé de la réussite



Le Point Accueil Transmission (PAT) mis en place par neuf partenaires agricoles* et animé par la Chambre d'agriculture a de multiples objectifs : encourager le renouvellement des générations, mais également donner de la perspective aux filières car les exploitations ne sont transmissibles que si elles sont viables et vivables. Il résulte de l'intérêt général d'informer, d'accompagner et de conseiller les cédants tout au long de la transmission de leur exploitation en leur simplifiant les démarches.

Le Point Accueil Transmission accueille et oriente les cédants vers les bons interlocuteurs au fur et à mesure de leur parcours. Il garantit une étude personnalisée quel que soit le stade d'avancement du projet, une information sur les démarches à entreprendre et les aides existantes. Il peut conseiller et aider le cédant à prendre les bonnes décisions. Les partenaires du PAT organisent depuis trois ans un forum destiné à informer les futurs cédants sur les différents aspects de la transmission.

Faire le lien entre cédants et repreneurs : le Répertoire Départ Installation (RDI)

Le site internet entièrement refondu en 2016 est spécialement dédié aux cédants et repreneurs. Le site national répertorie les annonces transmises par les agriculteurs cédants et enregistre presque 20 000 consultations sur l'année.

Dans l'Hérault, presque 400 personnes consultent chaque mois les annonces. Selon les souhaits du cédant et du candidat, le conseiller RDI peut accompagner la mise en relation pour faciliter les premiers échanges et s'assurer que tous les aspects de la transmission sont abordés. Lorsque la mise en relation aboutit, différents outils pour accompagner la transmission effective de l'exploitation sont proposés : stages de parrainage, accompagnement spécifique mis en place localement, audit d'exploitation,...

* Chambre d'agriculture, MSA, FDSEA (PIRA), JA (PAI), syndicat des éleveurs, SAFER, Coop de France, Chambre des Notaires, Vignerons Indépendants

700

accompagnements de projet et création d'entreprise/an

142

contacts au Point Accueil Transmission conseillés et orientés depuis 2017

21

conseillers pluridisciplinaires participent aux actions sur l'installation et la transmission

Dates clés

2014

Labellisation de la Chambre d'agriculture en qualité de **centre d'élaboration du plan de professionnalisation personnalisé (CEPPP)**.

2015

Redynamisation des **Opérations territoriales de repérage des cédants** sur l'Hérault.

Partenariat avec la SAFER axé sur le développement des installations.

2016

Déclinaison de l'action des terres et des hommes du projet agricole départemental avec la création du **1^{er} forum de la transmission** à St Christol.

2017

Participation au travail régional de revalorisation de la DJA.

Mise en place du Point Accueil Transmission.

Réalisation d'un film sur la transmission.

2^e édition du forum de la transmission à Gignac.

2018

3^e édition du forum de la transmission à Puisserguier.

5 opérations territoriales de repérage menées depuis 2015 dont la dernière sur la conchyliculture pour identifier les exploitants susceptibles de transmettre leur exploitations.

Nos objectifs



Inciter et concrétiser la diversification des exploitations

L'attractivité touristique du département et sa démographie exponentielle constituent des opportunités indéniables pour le développement d'activités agritouristiques et œnotouristiques dans les exploitations agricoles. Ces mannes de développement économique nécessitent toutefois une réflexion stratégique systémique sur l'exploitation pour créer une activité viable et vivable en phase avec le marché. Par ses actions, la Chambre d'agriculture a pour mission de concentrer et de développer la valeur ajoutée sur les exploitations, porteuses de projets de valorisation commerciale de leurs produits agricoles et touristiques.



Témoignage d'Odile Boutières, éleveuse caprin

J'ai rejoint mon époux sur l'exploitation en 2000. Nous avons progressivement mis en place un atelier de volailles, une petite activité de maraîchage et développé la vente directe. En 2005, nous avons fait le choix de créer une ferme auberge pour que nos clients retrouvent le bon goût des produits fermiers dans l'assiette. Notre ferme a ainsi obtenu la marque Bienvenue à la Ferme pour ses activités d'accueil de public. En janvier 2017, nous avons créé un GAEC avec notre fils qui s'est installé. Alors que nous vendions au départ nos produits directement sur les marchés locaux, il y a 6 ans, le « marché des Producteurs de Pays » s'est créé à Pézenas, puis celui de St Pargoire

pour lequel je suis la référente pour les 10 producteurs y participant. Ils nous ont permis de nous faire connaître d'avantage et d'établir une relation privilégiée avec les clients. Nous fournissons également 4 boutiques de producteurs et nous sommes engagés dans l'association Buffets fermiers fraîchement créée. Mes clients sont fidèles et achètent soit à la ferme ou dans les boutiques de producteurs, ils savent qu'ils ont le même prix.

Pour vendre plus, il faut produire plus : notre production a progressé grâce à plusieurs formations dispensées par la Chambre d'agriculture. Nous avons déposé un dossier de financement Plan de compétitivité des entreprises pour une nouvelle salle de traite, une nouvelle chèvrerie et une nouvelle fromagerie. La Chambre d'agriculture est mon partenaire privilégié, toujours prêt de moi !

10 ans des Marchés des Producteurs de Pays

Les Marchés des Producteurs de Pays du réseau Bienvenue à la Ferme sont une marque nationale des Chambres d'agriculture. Dans l'Hérault, le premier Marché des producteurs de pays a vu le jour il y a dix ans dans le village de Villeveyrac appuyé par les services de la Chambre d'agriculture. Pour célébrer les 10 ans du concept dans l'Hérault en juillet 2018, alors que plus de 200 marchés se déroulent tout au long de l'été dans 28 communes, la Chambre d'agriculture a souhaité organiser un Grand marché des Producteurs de Pays à Montpellier et dans la Métropole.



L'œnotourisme, pilier de l'économie de nos territoires

Une convention de partenariat est signée en avril 2018 entre le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (CIVL), les Chambres d'agriculture de l'Aude et de l'Hérault, qui couvre un périmètre viticole et touristique parmi les plus importants de la région Occitanie. L'objectif est d'initier un travail en commun et de répondre au plus près des attentes des vignerons et coopérateurs souhaitant s'investir dans les dynamiques d'œnotourisme et de répondre ainsi aux attentes des consommateurs. Un guide et une application sont lancés en 2018 par le Département suite à 18 mois de travail avec la Chambre d'agriculture et les partenaires viticoles. **L'œnotour de l'Hérault** fédère autour d'une route de 515 km, 59 caveaux étape qualifiés dont 19 sont labellisés Bienvenue à la Ferme et plus de 700 caveaux ouverts au public.

Produire pour la restauration collective et la commercialiser en B to B

La Chambre d'agriculture mène diverses actions pour introduire des produits locaux, de qualité dans les assiettes de nos cantines :

- Développer Agrilocal 34, plateforme du Département pour la mise en relation acheteurs/fournisseurs.
- Organiser ou participer à des rencontres producteurs/acheteurs dans les territoires
- Construire des liens avec les collectivités territoriales
- Créer des outils de sensibilisation pour les agriculteurs.
- Mettre en œuvre l'opération nationale du ministère de l'agriculture « Lait et fruits à l'école ». 1000 enfants inscrits toute l'année pour une distribution par semaine.
- Accompagner l'émergence de dynamiques collectives de producteurs. Exemple du marché gare de Montpellier : la Chambre d'agriculture accompagne un groupe de producteurs souhaitant commercialiser en B to B leurs produits locaux et de saison au juste prix.



Un week-end de fête à la ferme

En 2017 et 2018, les producteurs fermiers, membres du réseau Bienvenue à la Ferme fêtent l'arrivée du Printemps en proposant de multiples activités. 31 fermes de l'Hérault ouvrent leurs portes pour accueillir les visiteurs locaux, touristes. Un week-end fermier pour découvrir le goût des produits 100% fermiers tout en partageant le monde agricole et ses racines, à la découverte des savoir-faire. Au programme, visites de fermes, repas et marchés fermiers, randonnées gourmandes, ateliers de fabrication de pain, gâteaux, beurre, animations et jeux pour enfants...



+ de
30 %

d'adhérents
Bienvenue à la ferme
entre 2013 et 2018



196

adhérents aux Marchés
des Producteurs de Pays
en 2018



115

des exploitants en circuits courts

502

personnes accueillies au point
accueil diversification depuis
2013 qui fête ses 10 ans

238

agriculteurs référencés sur la plateforme
Agrilocal : + 86 % de chiffre d'affaires
entre 2016 et 2017

Dates clés

2013

Création d'une mission de **conseiller en œnotourisme**.

Signature de la charte départementale sur l'œnotourisme avec le Département et tous les acteurs du tourisme.

Réalisation d'un diagnostic Œnotouristique de territoire sur Le Pays de l'Or.

2014

Réalisation d'un audit auprès des caveaux de Sète Agglopolo Méditerranée pour connaître leurs besoins en formation.

2015

Réalisation d'un diagnostic Œnotouristique de territoire sur Le Pays de Lunel.

2016

Partenariat avec les Vignerons Indépendants sur l'œnotourisme pour renforcer nos actions.

Démarrage d'un projet en partenariat avec le CPIE Bassin de Thau : développer l'agri-écotourisme sur la lagune de Thau.

Opération de promotion des produits agricoles sur le Village du Tour de France à Montpellier.

2017

Soutien à la **création de l'association Buffet fermier**.

Lancement des portes ouvertes : Printemps à la ferme.

2018

Deux anniversaires :
10 ans des Marchés de Producteurs de Pays
et 30 ans de Bienvenue à la Ferme.

Faciliter le développement durable et l'adaptation des exploitations

Bousculée par les mutations économiques, sociétales et environnementales, fragilisées par les crises, l'agriculture et les entreprises agricoles sont aujourd'hui à un tournant. Depuis quelques années, la Chambre d'agriculture centre ses missions vers la multiperformance des exploitations qui élargit les champs des possibles en matière de projets d'entreprises centré sur le changement durable des pratiques. In fine, la Chambre d'agriculture propose une approche globale de l'exploitation, dispense tous les accompagnements et propose des outils d'aide à la décision. Les services Proagri et Mes P@rcelles de la Chambre d'agriculture sont au service d'un conseil renouvelé.

SERVICES
PROAGRI **Les p@rcelles**



Témoignage de Bérenger Carrier, producteur en Grandes cultures et semences

Installé depuis 2015 sur l'exploitation familiale de 360 ha dont 60 ha de semences, nous testons et adoptons de nouveaux modes de culture. Depuis 10 ans déjà, nous avons abandonné le labour et nous pratiquons depuis plusieurs années la rotation des cultures grâce aux pois chiches notamment. L'objectif est de favoriser le travail microbien et l'activité du sol, d'éviter le bouleversement des microsystemes et de préserver la structure et la vie de nos terres.

Travaillant main dans la main avec la Chambre d'agriculture, j'essaie de suivre et de mettre en place les innovations techniques favorables à l'environnement et à mes activités : GPS embarqué guidé par satellite, suivi de la traçabilité avec l'outil mes p@rcelles, déploiement du semis direct, irrigation raisonnée par pivots. J'ai également développé des mesures agro-environnementales par l'agroforesterie et en favorisant la reproduction des outardes. Je me questionne aujourd'hui sur une possible conversion en agriculture biologique. Notre métier demande d'être sans cesse attentif à de nouvelles pistes de développement.

Plan écophyto : anticiper les évolutions grâce aux réseaux Fermes DEPHY

Le réseau DEPHY national, c'est 571 fermes pilotes en France. Deux groupes sont actifs à la Chambre d'agriculture : 10 fermes DEPHY sont engagées depuis 2012 sur la basse vallée de l'Hérault et 12 exploitations sur l'Est Montpelliérais depuis 2016, pilotées chacune par deux ingénieurs réseaux.



L'essor de l'agriculture biologique dans l'Hérault

En 10 ans, le nombre de producteurs a plus que triplé dans l'Hérault pour un chiffre qui approche en 2017 les 900 exploitations engagées en bio. La surface cultivée en bio y représente 11,7% de la surface agricole utile soit plus de 20 000 ha. L'engagement en agriculture biologique dans l'Hérault est toujours plus intense et représente en 2017, 125 nouveaux producteurs dont plus de la moitié en viticulture. La Chambre d'agriculture s'investit depuis de nombreuses années dans l'accompagnement à la conversion en AB par l'organisation du salon annuel Tech'N bio au national, des formations spécifiques, de nombreuses publications techniques, des accompagnements aux agriculteurs qui souhaitent se convertir.

Réussir sa transition environnementale



La certification environnementale des exploitations dont le plus haut niveau est la HVE, rassemble les démarches d'agroécologie autour d'un référentiel commun, avec une mention et un logo associés qui permet de valoriser la production respectueuse de l'environnement auprès des consommateurs. Quant à Terra Vitis®, c'est une certification écoresponsable en viticulture durable. Le Cahier des Charges, fondé sur les 3 piliers du Développement Durable, prend en compte tous les aspects de la production du vin, de la plantation de la vigne à la mise en bouteille et intègre également une dimension sociale et économique. Enfin, la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est une démarche, qui reconnaît l'engagement dans les domaines économique, social et environnemental.

Pour accompagner les exploitants dans ces démarches, la Chambre d'agriculture met en place des formations aux filières et aux types de productions, propose des diagnostics (autodiagnostic pour la RSE) et réalise des audits de préparation pour la HVE.

Au cœur de l'écosystème numérique agriculteur et au service de la performance

Conçu en mode web dès l'origine, Mes P@rnelles est toujours à la pointe de l'innovation technologique. Par exemple, il est possible d'intégrer les images aériennes (drone ou satellite) et des cartes de précision pour moduler les interventions, de les envoyer directement sur la console du tracteur et, en retour, d'obtenir l'enregistrement des doses appliquées et des surfaces travaillées. L'accès via les smartphones, la connexion avec les consoles et plus largement l'écosystème numérique de l'agriculteur sont au cœur des évolutions portées par les équipes.

Mes P@rnelles est au service des démarches de certification et intègre désormais la gestion des démarches de certification Terra Vitis®, Global Gap, HVE, ... La préparation des contrôles est ainsi facilitée et les contrôleurs apprécient la clarté et la rigueur des rapports.

1/4

des exploitants de l'Hérault reconnus « agriculteurs responsables » appliquant des méthodes alternatives

x 5

des surfaces en viticulture bio en 5 ans

+ de 280

abonnés à l'outil Mes P@rnelles

163

exploitations sous certification environnementale (HVE, Terra Vitis®, vergers écoresponsables...)

550

ha certifié Terra Vitis®/ HVE sur les terroirs de l'Ormarine soit 32 entreprises accompagnées jusqu'à la certification

Dates clés

2015

Mise en place des Mesures Agro Environnementales et Climatiques :

accompagnement de 83 agriculteurs cette première année de contractualisation sur plus de 3000 ha.

2017

Renforcement des compétences en agroécologie :

après avoir recruté deux animatrices territoriales en 2016 en partenariat avec la Fédération des IGP 34, pour accompagner les viticulteurs, la Chambre d'agriculture crée **un poste en agroécologie et viticulture durable** visant à répondre aux besoins des structures collectives et des agriculteurs et ainsi accélérer l'évolution des pratiques agricoles.

Organisation de la semaine de l'Agroécologie avec un agroécologue cubain :

séminaire, formations en arboriculture, viticulture, maraîchage, débat public.

Journée technique «Vers une agriculture durable»

organisée par le syndicat mixte des Etangs Littoraux (SIEL) en partenariat avec la Chambre d'agriculture

2018

Partenariat innovant pour développer l'agriculture biologique :

l'agglomération du Pays de l'Or, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault et le CIVAM Bio34, incite les agriculteurs à passer en bio, au travers de mesures concrètes et d'accompagnements personnalisés.

Création du Point info Bio toutes filières

en partenariat avec le CIVAM Bio34, afin de répondre à toutes les questions que se pose un exploitant sur sa possible conversion et accompagner la réussite de son projet de conversion.

Notre mission

Conforter les filières de production : fruits&légumes, grandes cultures, horticulture

L'Hérault est reconnu pour ses productions qualitatives de pommes, de melons, ses spécificités méditerranéennes telles que le blé dur, le pois chiches, ou l'olivier, mais aussi pour la diversité de ses filières : arboriculture et maraîchage diversifiés, horticulture ornementale et pépinière, production de semences... et des modes de cultures : sous abri, en plein champ. Régulièrement, de nouvelles cultures émergent ou reviennent au goût du jour : plantes aromatiques, amande, grenade, ... Particulièrement soumises à la concurrence internationale, ces productions s'attachent à une différenciation qualitative pour assurer leur viabilité économique, notamment en s'engageant dans des démarches de développement durable de plus en plus exigeantes.

Cinq conseillers de la Chambre d'agriculture accompagnent cette diversité et l'évolution des pratiques dans le cadre d'une approche globale qui prend en compte les contraintes économiques, les attentes des consommateurs, et le respect de l'environnement. Cet accompagnement se concrétise par des permanences, des formations, des journées techniques, des bulletins d'information et de préconisation, des guides et fiches techniques, des accompagnements administratifs (dossiers PAC...), avec l'appui des 2 domaines expérimentaux de Bayssan (Chambre d'agriculture) et Sudexpé et des partenariats forts, notamment avec les Instituts Techniques et le Syndicat des Semenciers du Sud. Le conventionnement avec des organisations de producteurs est une reconnaissance des compétences de la Chambre d'agriculture.

Témoignage de Emmanuelle Laux, arboricultrice et maraîchage diversifié

Alors que j'étais en reconversion professionnelle, mon seul objectif était de trouver un métier me permettant de m'épanouir, d'apprendre et de rester dans ma région natale. Mon frère s'est installé viticulteur en 2006 avec le souhait de diversifier son activité. Il m'a alors proposé d'intégrer l'exploitation. Mon brevet professionnel (BPREA) en poche, nous avons lancé une activité en arboriculture et en maraîchage diversifié (pêche, pomme, fraise, asperge, melon...) et par la suite j'ai pu acheter 9 ha de terres. L'appui technique du conseiller de la Chambre d'agriculture est essentiel, c'est pourquoi chaque année, je suis les formations en conduite de vergers... car selon les variétés, les conduites sont très spécifiques. Je sais que je peux m'appuyer sur les compétences et les réponses qu'il m'apporte. Par ailleurs, la Chambre d'agriculture nous a permis également d'obtenir trois subventions (Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles). Tranquillisée de pouvoir compter sur des personnes compétentes, je peux me consacrer à une autre partie passionnante de mon métier : la commercialisation car c'est une vraie proximité que j'instaure avec mes clients. La prochaine étape sera d'obtenir le label « Bienvenue à la Ferme » dès lors que les travaux de mise aux normes pour accueillir du public seront terminés.



Dates clés

2013

Blé dur : défense de l'historique Blé dur et du maintien de l'aide couplée en zone traditionnelle dans les évolutions de la PAC 2014/2020.

Inauguration du réseau SudAgroMétéo, dispositif régional d'Outils d'Aide à la Décision en vergers de pommiers créé par Sudexpé avec la profession agricole (760 ha de vergers connectés dans l'Hérault).

2014

Pois Chiche : mise en place d'un réseau de parcelles pour le suivi des vols de noctuelle afin d'adapter les stratégies de lutte.

Blé dur : grâce au suivi des réseaux de parcelles, détection des premiers foyers de rouille jaune, maladie absente depuis des décennies, et dont la propagation a ainsi pu être maîtrisée.

Grenade : constitution de la Fédération des Producteurs de Grenade du Sud (FPGSUD), résultat d'une collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture et Sudexpé.

2015

Mise en œuvre de la PAC 2014/2020 avec obligation de diversité des assolements pour les exploitations comprenant plus de 10 ha de terres arables.

Organisation de rencontres entre apiculteurs et agriculteurs, pour le développement des bonnes pratiques autour du service de pollinisation.

Olive : obtention de l'AOC Lucques du Languedoc après des années de travail de la profession en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

Horticulture : enquête départementale : connaître la filière et ses enjeux pour mieux l'accompagner.

PPAM : cycle de formation sur les Plantes Aromatiques et Médicinales en agriculture biologique.

2016

Soutien aux aléas climatiques suite aux violents orages de grêle, sur l'est-Montpellier : mobilisation du Département et de la Région pour l'aide à l'installation de filets paragrêles sur vergers.

2017

Grenade : concrétisation pour la filière d'un plan d'actions et d'un programme FEADER jusqu'en 2020

Journée Technisol « Alternatives aux Herbicides et raisonnement de la fertilisation en grandes cultures » à Mauguio.

2018

Suite aux épisodes de neige et de gel avec de gros dégâts sur serres et tunnels, maraîchers et horticulteurs : **recensement des dégâts et les mesures de soutien à mettre en place.**

15

formations différentes proposées chaque année en production raisonnée et bio

72

stagiaires formés en arboriculture en 2018

295

abonnés par an au bulletin Performance fruits&légumes® et au bulletin ABDD

357

céréaliers, arboriculteurs et maraîchers accompagnés en individuel ou collectif

Guide SudArbo : soutenir le changement de pratiques et la transition agroécologique

Le réseau régional SudArbo réunit des techniciens en arboriculture issus des Chambres d'agriculture, Organisations de Producteurs, CETA et stations d'expérimentation. Il produit chaque année, grâce à la coordination de la Chambre d'agriculture, le Guide Sud Arbo qui rassemble les informations techniques et réglementaires indispensables à la mise en œuvre des stratégies en Protection Fruitière Intégrée et Agriculture Biologique.

Reconnu comme référence technique pour plusieurs démarches certifiées dont Vergers Ecoresponsables, il s'adapte chaque année avec l'édition de nouvelles fiches techniques en intégrant une approche agroécologique. Une gamme de dix espèces fruitières est couverte, 1600 producteurs des 4 départements littoraux de la Région en bénéficient.

Accompagner la diversité des assolements

La politique agricole commune (PAC) impose une diversité de cultures à partir de 2015 aux exploitations dépassant 10 ha de terres arables. Au-delà de l'obligation réglementaire, cette diversité prend tout son sens agronomique si elle s'inscrit dans des rotations, pour une meilleure maîtrise des adventices, certaines maladies et ravageurs, ou la gestion durable de la fertilisation. La Chambre d'agriculture accompagne cette évolution avec la part croissante d'essais systèmes sur le domaine expérimental de Bayssan, intégrant les légumineuses en rotation avec le blé dur, également avec un conseil technique de proximité qui accompagne la réflexion des assolements en amont du dossier PAC.

Notre mission

Conforter les filières de production : viticulture

Avec 85 000 ha, le vignoble héraultais représente le plus grand vignoble d'Occitanie. Les exploitations professionnelles assurent leur viabilité économique par la maîtrise des rendements, et plus généralement par l'accès à la technicité et au transfert d'innovation (biologique, technologique, marketing, organisation). Elles s'attachent à apporter des réponses aux demandes sociétales grâce à des démarches évolutives et vertueuses de développement durable et de nombreux viticulteurs rentrent dans des démarches environnementales.

La Chambre d'agriculture forte de ses douze conseillers viticoles de secteur sur tout le département et de conseillers spécialisés répond aux besoins des viticulteurs tant sur les pratiques culturales que sur des aides administratives, l'accompagnement à l'installation, l'étude des dossiers de diversification ou de projets innovants.



Témoignage d'Arnaud Lupia, Président des vignerons de Sérignan

Notre accompagnement technique avec la Chambre d'agriculture date de 30 ans notamment pour la sélection parcellaire. C'est ainsi que la cave est devenue leader sur le muscat sec. Aujourd'hui, la cave coopérative compte approximativement 200 coopérateurs sur 1 000 ha de vignes et nous parvenons à assurer le renouvellement des générations avec l'installation de 4 à 5 nouveaux exploitants/an. Aussi, nous avons besoin d'accompagner ces jeunes. Alors que nous contractons 60 abonnements au Bulletin Performance Vignes®, nous avons développé cette année avec la Chambre d'agriculture un groupe en viticulture durable afin de

sensibiliser les jeunes et moins jeunes aux problématiques de traitement. Nous avons opté pour le déploiement de la confusion sexuelle, méthode alternative qui s'impose dorénavant sur moitié de notre vignoble soit 500 ha. Nous avons aussi organisé avec le conseiller agroéquipement de la Chambre d'agriculture une matinée consacrée au réglage des pulvérisateurs.

L'avenir de la cave passe par la qualité c'est-à-dire que nous sommes attentifs au renouvellement en cépages améliorateurs et avons contracté un accompagnement de soutien administratif avec la Chambre d'agriculture afin que les démarches et les enregistrements sur Vitiplantation ne deviennent pas un frein à la plantation. Nous comptons sur l'appui technique des conseillers pour progresser que ce soient sur la qualité de la pulvérisation, sur la bonne gestion de l'irrigation ou encore sur la traçabilité des traitements.

Dates clés

2013

Visite annuelle des Vendanges avec le Préfet de l'Hérault et les partenaires FDSEA, JA, Coop de France et Vignerons Indépendants.

Démarrage du projet « confusion sexuelle » sur le secteur des côtes de Thau : lancement officiel du projet à la cave de l'Ormarine et pose collective des capsules de phéromone pour la confusion.

2015

Premiers résultats de la parcelles cépages résistants allemands implantée en 2012 à Sudexpé à Marsillargues en condition de traitement fongiques zéro.

Démarrage du programme d'accompagnement à l'irrigation de la vigne 2015-2017 sur les nouveaux périmètres irrigués : modélisation, parcelles de démonstration, formations et bulletins de pilotage.

Lancement de l'offre d'abonnement groupé Performance Vigne® pour les coopératives pour 14 coopératives.

Déploiement du Partenariat Terra Vitis® pour la certification.

2016

Lancement du plan national de dépérissement du vignoble (PNVD).

Clôture de la seconde vague de formation certiphyto avant la fin de l'échéance 2015 : 201 certificats délivrés.

Vitiplantation devient le guichet unique et dématérialisé pour effectuer les demandes et suivis d'autorisation de plantation : la Chambre d'agriculture accompagne les démarches des viticulteurs.

Les deux réseaux de Fermes DEPHY en viticulture de la Chambre d'agriculture sont lauréats au réseau national.

Défense du Vin : le vin est classé au patrimoine culturel et gastronomique de la France.

2017

Réunion de sensibilisation sur la gestion des risques et des dispositifs assurantiels avec les partenaires Coop de France, Vignerons Indépendants, JA, FDSEA, Groupama et Crédit agricole du Languedoc (+ de 200 participants).

Le sol et l'enherbement au vignoble : 6 formations réalisées pour plus de 80 viticulteurs.

2018

Développement des accompagnements à la conversion en viticulture biologique.

920

abonnés/an au Bulletin Performance vignes®

12 000

ha en confusion sexuelle, 24 coopératives engagées depuis 2013

+ de

1100

viticulteurs nous confient leurs dossiers et sont accompagnés en individuel ou collectif

200

viticulteurs impliqués dans les 25 groupes viticulture durable

4000

stagiaires pour le certiphyto en 225 séances de formation depuis 2013

Accompagner un collectif : les Groupes de viticulture durable

Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture coordonne vingt-cinq groupes de viticulture durable par an dans chaque territoire et tout au long de la campagne. Animés par les conseillers viticoles de secteur, ils se réunissent au moins toutes les deux semaines afin d'observer les évolutions de la vigne sur la période et les maladies qui peuvent s'y développer en fonction de la météo. Le groupe évalue alors les bonnes stratégies aux bons moments garantes d'une neutralité commerciale et dans un objectif de ne traiter ses parcelles que lorsque c'est indispensable. Ces groupes constitués de viticulteurs en bio et non bio viennent se rassurer auprès du conseiller sur des parcelles de référence. L'objectif visé est de réduire et cibler les intrants et de diffuser les pratiques alternatives au traitement comme la confusion sexuelle par exemple.

Outil d'aide à la décision : BULLETIN Performance Vigne®

Etat sanitaire du vignoble, modélisation des risques, conseils pratiques, agrométéorologie, conduite et protection du vignoble, réglementation, formation... chaque semaine, de mi-mars à août, le bulletin Performance Vigne® est envoyé aux abonnés, accompagné de fiches techniques et d'un bilan de fin de campagne en octobre avec le Guide du vignoble Rhône Méditerranée, trésors de conseils techniques pointus pour la conduite du vignoble auquel la Chambre d'agriculture collabore... L'objectif est de fournir aux viticulteurs de l'Hérault les informations nécessaires pour le raisonnement de la conduite et de la protection du vignoble et permettre de décider de l'opportunité et des modalités d'intervention sur les parcelles.

Appui technique du vignoble

Tous les conseillers techniques de la Chambre d'agriculture apportent les conseils techniques adaptés dans le respect de l'agroenvironnement tout en maîtrisant les coûts de production et en sécurisant les cultures. Les expertises portent tout aussi bien sur des conseils de protection phytosanitaire, la fertilisation et l'entretien du sol, travaux en vert et la taille. L'appui d'un technicien apporte un regard extérieur sur l'exploitation, le vignoble et les choix à la parcelle.

Suite page 18

Conforter les filières de production : viticulture

Sécuriser ses déclarations de vitirestructuration

L'accompagnement se traduit par la gestion des autorisations de plantation sur Vitiplantation (création de compte, conversion de droit, autorisation nouvelle, replantation anticipée...), la réalisation des dossiers de demande d'aides (plantation, palissage et/ou irrigation) et de contrôle préalable à l'arrachage sur Vitirestructuration. La Chambre d'agriculture gère plus de cent dossiers individuels et apporte son soutien à sept caves coopératives par an.

Contribuer au plan national de lutte contre le plan de dépérissement du vignoble

Depuis 2016 le réseau des Chambres d'agriculture sont acteurs du PNDV cofinancé par l'Etat et le CNIV pour permettre de répondre à la baisse pluriannuelle des rendements du vignoble français. Outre les actions de coordination et de communication, et de transfert, les Chambres d'agriculture dont la Chambre d'agriculture de l'Hérault, ont engagé un vaste programme d'actions et de recherche expérimentation dans les domaines comme le test d'efficacité de produits innovants sur la maladie du bois, l'étude du dépérissement d'un réseau de parcelles (LONGVI) la modélisation du dépérissement d'une parcelle en lien avec les pratiques viticoles (TRADEVI) et de formations des conseillers et viticulteurs (surgreffage).

Défense du Vin

Premier succès de l'initiative et de l'action collective de la Chambre d'agriculture, le vin est classé dans le code rural au patrimoine culturel et gastronomique de la France. La Chambre d'agriculture poursuit son implication dans le défense du vin. Elle réagit aux attaques dont le vin est l'objet dans une démarche responsable visant à promouvoir une consommation modérée. Le blog honneur du vin et les différentes initiatives d'informations sont des relais d'opinion favorables à la communication sur le vin dans une période riche d'initiatives réglementaires visant à stigmatiser la filière.



Conforter les filières de production : forêt

La forêt (futaies, feuillue ou résineuse, en taillis, en bois pâturés, en haie de bord de champs ou dans les parcelles) représente 42 % du territoire du département et joue un rôle multifonctionnel majeur allant de la biodiversité et la régulation des phénomènes climatiques, à l'économie des exploitations et des territoires. La Chambre d'agriculture par l'appui de sa conseillère forêt, accompagne la gestion et la réintroduction de l'arbre outil agro-écologique et économique de l'exploitation agricole.

Dates clés

2014

Signature des conventions cadres d'animation des syndicats des Forestiers Privés de l'Hérault et des Producteurs de Truffes de l'Hérault.

2016

Appui technique de la Région à la mise en place de la subvention pour le développement de projets agroforestiers.

2018

Structuration du service commun valorisation du bois et territoires à l'échelon régional co-animé par la Chambre d'agriculture.

8

formations mises en place en lien avec la forêt, l'arbre, la haie et l'agroforesterie

2

Chartes Forestières de Territoire : mise en place d'actions

17

projets de plantation de truffières, sur 18 ha représentant 4 641 plants. Plus de 20 projets de plantation de haies accompagnés

Associer agriculture et forêt

Le réseau des Chambres d'agriculture d'Occitanie a créé en 2018 le commun régional « Valorisation Bois et Territoire » au sein de la Chambre d'Agriculture d'Occitanie. Elaboré en concertation avec les acteurs du monde forestier, il regroupe 15 techniciens des Chambres départementales en lien avec des thématiques liées à la forêt, au bois et à l'agroforesterie. Il constitue l'outil opérationnel pour la mise en valeur des bois et forêts des particuliers, le développement des activités associant agriculture et forêt ainsi que l'agroforesterie, la promotion de l'emploi du bois d'œuvre notamment en construction agricole, et de son utilisation énergétique, l'assistance juridique et comptable en matière forestière, la formation et la vulgarisation des techniques nécessaires à la mise en œuvre de ces objectifs. La Chambre d'agriculture par sa conseillère forêt participe à la co-animation technique du service.



Conforter les filières de production : élevage

L'élevage fort de 450 éleveurs avec une activité significative, représente environ 10 000 UGB mère et valorise près de 65 000 ha. Les productions sont très diversifiées et couvrent un grand nombre des filières d'élevage avec une prépondérance sur les élevages Bovins et Ovins. Sa particularité réside dans la forte proportion d'utilisation de surfaces individuelles toujours en herbe, (plus de 50 000 ha), peu productives : les parcours. Ces surfaces fragiles, complémentaires des cultures fourragères et siège de biodiversité, sont importantes quant à l'autonomie alimentaire des systèmes d'élevage. Les aléas climatiques, ces dernières années, ont impacté l'ensemble de ces surfaces et ont fortement fragilisé l'économie des systèmes d'exploitation.

Forte de 5 conseillers élevage répartis sur quatre territoires de la zone élevage, la Chambre d'agriculture conforte ses services de proximité pour répondre aux multiples besoins des éleveurs :

- *Favoriser l'installation et la transmission dans un contexte difficile (Aléas climatiques, pression sociétale, prédation, contrainte du métier, incertitude des politiques agricoles).*
- *Garantir la compétitivité des exploitations d'élevage en maintenant des outils de travail performants, en organisant le conseil global et en soutenant de façon partenariale l'appui technique spécialisé. Il doit également permettre à l'adaptabilité des élevages au contexte des évolutions de la PAC.*
- *Accompagner le virage des productions vers les circuits courts et de proximité et la professionnalisation des éleveurs afin de garantir la qualité des produits.*

Témoignage de Luc Martin, éleveur ovins viande et porcs plein air

Alors que j'étais conducteur travaux dans le BTP, nous avons fait le choix avec mon épouse de changer de vie et revenir pour moi à un métier-passion. Installé depuis 2015 hors cadre familial, le premier grand chantier fut de trouver une reprise. La Chambre d'agriculture m'a alors aidé en réalisant le diagnostic technico-économique, à monter un dossier pour la SAFER et pour la banque. C'est très régulièrement que j'étais en relation avec la conseillère élevage pour dénouer des situations complexes comme toute la partie urbanisme du dossier. Aujourd'hui encore, les suivis et conseils restent importants alors que nous envisageons de créer un GAEC. Je travaille et vends tout en circuits courts dans un rayon de 45 kms autour de mon exploitation. L'abattage est réalisé par l'abattoir de Pézenas et la découpe et la transformation sur la ferme. La commercialisation s'effectue par 3 canaux : un point de vente à la ferme, trois boutiques de producteurs et des restaurateurs locaux. Ma priorité, c'est fournir des produits de qualité, c'est pourquoi à ce jour, je produis 40% des besoins alimentaire de mes troupeaux, mais j'aspire à produire 100%. Ma reconversion est une réussite parce que j'ai la chance d'être accompagné et conseillé consciencieusement : ma femme qui devait me rejoindre après 5 ans d'activité intègrera l'exploitation très prochainement.

Dates clés

2014

Travail et argumentation à la prise en compte des surfaces pastorales dans les évolutions de la PAC 2014/2020.

2015 / 2016

Mise en œuvre de la PAC 2014/2020 avec mise en place de la proratisation des surfaces et passage au zéro papier.

Novembre 2015 : Création et portage d'un poste interdépartemental d'appui technique Fromager à la Chambre d'agriculture afin de répondre aux problématiques d'hygiène et de sécurité alimentaire en transformation laitière fermière.

2017

Prise en compte de la réforme des ICHN (indemnités compensatoires au handicap naturel) et ses conséquences sur les exploitations.

Gestion du dossier sécheresse pour l'indemnisation des éleveurs.



43

éleveurs installés accompagnés dont 30 bénéficiaires de la DJA

8,9

Millions d'€ investis dans les exploitations et 2,9 Millions d'€ de subvention mobilisés (80 projets accompagnés)

287

éleveurs accompagnés dans leur déclaration de surfaces PAC

91

fromagers accompagnés dont 32 dans l'Hérault

91

éleveurs accompagnés dans leur déclaration de surface PAC

14000

ha de surfaces majoritairement pastorales contractualisées en MAEC

Accompagner la réforme de la PAC 2020

La réforme de la PAC 2014/2020, fort complexe à appréhender avec la convergence progressive des aides, les obligations du verdissement et la proratisation des surfaces de parcours a nécessité un fort investissement des équipes et des professionnels. L'accompagnement de la Chambre d'agriculture auprès des éleveurs est d'abord collectif par la réalisation de 10 réunions d'information, de 12 sessions de formation et 8 réunions de préparation aux visites rapides soit 270 éleveurs rencontrés et suivis.

Professionaliser les exploitations vers des circuits courts et de proximité

Afin d'accompagner les éleveurs dans leurs orientations vers les circuits courts, la Chambre d'agriculture propose et réalise diverses formations, dont certaines en lien avec l'abattoir de Pézenas pour la viande, visant au respect des règles d'hygiène en transformation fermière et de transports des animaux et de la viande. D'autres visent à améliorer la qualité des produits en améliorant les pratiques d'élevage.

Mutualiser un poste « appui technique fromager »

Pour répondre aux besoins des éleveurs, la Chambre d'agriculture porte un poste mutualisé régionalement. Les missions permettent de garantir la qualité sanitaire des produits laitiers et fromagers, de développer la technicité des exploitants en matière de transformation fromagère, d'assurer l'interface avec les services d'hygiène, de veiller sur l'évolution réglementaire et organiser l'animation professionnelle. La conseillère fromagère assure des prestations de contrôle machine à traire Optitraite®, de suivi qualité, de conception d'atelier, des formations, ...



Un défi

Mobiliser la ressource en eau pour maintenir l'agriculture

Le changement climatique est un fait que constatent et subissent les agriculteurs sur leurs exploitations. La Chambre d'agriculture accompagne au quotidien les agriculteurs dans l'adaptation à ce changement au travers de ses missions d'information, de conseil et de formation.

Au-delà de l'évolution de l'agriculture à accompagner à plus long terme, l'enjeu aujourd'hui pour la Chambre d'agriculture est de maintenir le potentiel de production et contribuer par-là à la préservation des paysages de notre département.

Aqua Domitia prévoit d'apporter l'eau du Rhône entre Montpellier et Narbonne en eau potable et en eau brute d'ici 2021. Cette opportunité a amené la Chambre d'agriculture à investir des moyens d'étude et d'animation au service des agriculteurs et des territoires, et obtenir que cette eau puisse être utilisée, de manière maîtrisée, en agriculture.

En parallèle de ces projets structurants, la Chambre d'agriculture accompagne les démarches collectives et individuelles liées à l'accès à l'eau, sur les volets administratifs, financiers et techniques.

Témoignage de Jean-Michel Mégé, Président de l'ASL Aqua Fontedit

Pour parvenir à créer une ASA afin de mettre en place un réseau d'irrigation, il aura fallu 3 ans. C'est en avril 2015, que les études ont pu être lancées commanditées par la Mairie de St Geniès et la Communauté de Communes des avants Monts. Grâce à un financement de la Région et du Département à 80%, l'étude porte sur la faisabilité du projet (disponibilité en eau, besoins des agriculteurs, coûts d'aménagement) pour St Geniès et 4 communes avoisinantes et dont un rendu favorable sera émis. Dans une seconde étape, une association syndicale libre (ASL) est créée, pilotée et financée par les agriculteurs et sera transformée prochainement en ASA. Sans les compétences techniques de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, nous ne serions pas parvenus à mener ce projet. Elle nous a accompagnés dans la coordination du projet, l'évaluation de sa faisabilité économique puis dans l'élaboration du périmètre parcellaire de l'association : l'ASL couvre 1 075 ha, répertorie 140 propriétaires de terres agricoles et concerne 90 exploitants.

Dates clés

2013

Amplification de la demande de gestion de l'irrigation : développement de la mission de conseiller « eau » pour accompagner les territoires dans l'accès à la ressource en eau et contribuer à la considération des besoins agricoles.

Création de la Fédération Départementale des ASA d'irrigation de l'Hérault (FDAI34), en partenariat avec le Conseil départemental et l'Union des ASA de Travaux. L'objectif est de mettre en relation l'ensemble des dirigeants d'ASA, de les accompagner dans leurs travaux de modernisation et extension de réseau et de faire valoir l'intérêt de l'irrigation collective dans les parlements de l'eau.

2014

Réalisation de 5 schémas d'eau brute locaux et d'études de besoins : études déterminantes dans la définition des futurs périmètres irrigués et dans les demandes de financements.

Partenariat avec le syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault, pour concilier enjeux agricole et eau

2015

Partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : un plan d'actions sur 4 ans pour concilier les enjeux environnementaux (qualité et économie d'eau) et les besoins du monde agricole.

Fin du contrat du canal de Gignac (2010-2015) : accompagnement du projet d'irrigation en goutte à goutte.

2016

Projets expérimentaux de réutilisation des eaux traitées de stations d'épuration : association avec la recherche pour créer une nouvelle ressource en eau.

Nouveau programme d'accompagnement au pilotage de l'irrigation : 300 nouveaux irrigants formés à l'utilisation raisonnée de l'eau.

Réalisation et participation à 5 études d'extension de réseau d'eau brute.

2017

Schéma départemental d'irrigation : recensement des besoins en eau et évaluation de l'impact économique de l'irrigation.

Le partage de l'eau : participation à l'élaboration des Plans de Gestion de la Ressource en Eau sur les bassins versants afin de dédier des volumes en eau à chaque usage dont celui à vocation agricole.

Participation à 3 nouvelles études d'extension de réseau d'eau brute.

2018

Négociation sur le partage de l'eau du Salagou : 2,8 millions de m³ seront dédiés à l'agriculture d'ici 2021.

Emergence de projets individuels de stockage d'eau : accompagnement des agriculteurs dans leurs projets de création de bassin.

Création d'un second poste « gestion de l'eau ».

+ de
34 000

ha de surfaces agricoles sont irriguées en 2018

27

territoires engagés dans des projets de création ou d'extension de réseau d'irrigation dont les 3/4 sont accompagnés par la Chambre d'agriculture

12

périmètres irrigués accompagnés et 8 formations sur ces territoires

80

bulletins irrigation envoyés/an sur 7 secteurs nouvellement irrigués

Participation à la gestion collective pour l'accès à une ressource sécurisée pour les agriculteurs

41 Associations Syndicales Autorisées (ASA) d'irrigation gèrent, pour certaines depuis des décennies, près de 10 000 ha de surfaces équipées et 5500 ha irrigués.

La FDAI34 a été créée pour renforcer ces associations gérées par des bénévoles confrontés à des démarches administratives et financières complexes.

Les syndicats de gestion de bassins versants, dont ceux du fleuve Hérault et de l'Orb-Libron, ont pour rôle d'organiser la répartition et l'utilisation de la ressource en eau, en concertation avec les usagers. Ainsi, sur la plupart des bassins versants, existe des Commissions Locales de l'Eau auxquelles participe la Chambre d'agriculture.

Une commission agricole pour impliquer les agriculteurs dans la gestion de l'eau

En 2012, sur impulsion de la Chambre d'agriculture, le syndicat du Fleuve Hérault crée, en marge de la Commission Locale de l'Eau, une commission agricole. Lieu d'échange et de réflexion prospective, elle réunit les acteurs de la profession agricole et les gestionnaires de l'eau. Elle a par exemple contribué à l'évaluation des besoins agricoles en eau à échéance 2030, réalisée par la Chambre d'agriculture. D'autres commissions agricoles ont ainsi été créées où des débats et réflexions ont lieu.

Maîtriser le pilotage de l'irrigation

Un programme d'accompagnement à l'irrigation est mis en place entre 2014 et 2017 en partenariat avec BRL (financé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Région LR) sur les 3100 ha nouvellement irrigués dans l'Hérault. Dans un premier temps, une centaine de viticulteurs et des techniciens de 6 structures collectives ont suivi des formations à l'irrigation. Dès 2015, des bulletins au pilotage de l'irrigation sont envoyés mensuellement et 48 réunions de terrain se sont déroulées sur des parcelles de référence totalement équipées de sondes, station météo, compteurs, télétransmission.



Préserver la biodiversité et la qualité de l'eau

Aujourd'hui tout le monde s'accorde pour dire que l'eau est une ressource précieuse. La préserver relève du devoir de chacun, et la profession agricole est depuis longtemps mobilisée sur cet enjeu essentiel. C'est dans cette perspective que la Chambre d'agriculture de l'Hérault anime des démarches territoriales pour accompagner les acteurs locaux, et faire évoluer durablement les pratiques.

Si la pratique de l'agriculture durable est impulsée par des usages collectifs comme le réseau d'expérimentation des fermes DEPHY, les GIEE..., elle se réalise de plus en plus à l'initiative d'agriculteurs conscients de leur responsabilité.

Témoignage de Michel Wack, vigneron en cave particulière à Vacquières

Le captage du Fenouillet étant la seule ressource en eau potable pour la commune, nous avons à cœur depuis 20 ans de la préserver. La démarche de protection que nous menons n'a pu fonctionner que parce qu'elle émanait d'un collectif d'agriculteurs volontaires, accompagné par la Chambre d'agriculture.

Pour notre domaine « Bergerie de Fenouillet », ce captage a la particularité d'être situé sur notre propriété, la problématique de la qualité de l'eau est donc au centre de nos réflexions. Parallèlement, nous sommes très sensible au développement de la vie biologique des sols. Ainsi, le domaine teste différents itinéraires techniques, notamment l'enherbement hivernal et l'enherbement semé pour préserver cette vie du sol, tout en réduisant le recours aux herbicides. Un troupeau de brebis, qui au départ a servi à reconquérir des terrains abandonnés, permet aujourd'hui de gérer le couvert enherbé hivernal des parcelles de vigne. Des zones de friches et de haies sauvages sont également laissées le long des cours d'eau pour éviter tout risque de dérive des produits phytosanitaires vers le milieu naturel.



Dates clés

2013

Mission composts avec le Département : suivi d'un réseau de parcelles et des plateformes de compostage pour proposer du compost de qualité aux viticulteurs : une action pilote sur SITCOM Agde Pézenas.

2014

Déploiement de plantations de haies favorables à la biodiversité : soutien du Département pour l'implantation de 7500 ml de haies sur le territoire de l'étang de l'Or.

Poursuite de l'animation de l'aire du captage de Vérargues : accompagnement des agriculteurs dans l'évolution des pratiques agricoles afin d'améliorer la qualité de l'eau potable.

2015

Partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée, 4 M€ pour développer des actions en agriculture pour préserver la qualité de l'eau et favoriser les économies.

Partenariat avec le Syndicat intercommunal des Etangs littoraux, pour favoriser la qualité des lagunes et communiquer sur les actions agrienvironnementales

Diffusion d'une plaquette sur l'entretien des cours d'eau après crue, visant à faciliter les travaux dans le respect de la réglementation.

Deux ans d'étude sur la salinisation des terres (Orb) : pistes d'actions pour maintenir la viticulture locale.

2016

Déploiement du dispositif Biodiv&Eau© : créé par la fédération des IGP 34, le CEN et le Département, la Chambre d'agriculture prend en main les animations territoriales engagées sur deux territoires.

Renouvellement du partenariat avec le Syndicat mixte du Bassin de l'Or, co-animation du volet agricole du contrat de bassin.

Adoption de la cartographie des cours d'eau : définition des cours d'eau visant à faciliter les démarches des propriétaires pour leurs travaux d'entretien.

Réutilisation des eaux traitées de stations d'épuration : implication dans deux projets aux côtés de la recherche et des collectivités pour des résultats attendus en 2020.

2017

Dialogue avec les citoyens autour des produits phytosanitaires : participation à des concertations locales afin d'initier le dialogue et la compréhension entre citoyens et agriculteurs.

2018

20 ans d'animation pour la qualité de l'eau : les viticulteurs, accompagnés par la Chambre d'agriculture, communiquent sur leurs actions innovantes ayant permis de reconquérir la qualité de l'eau potable à Vacquières.

Parcours pédagogique Biodiversité : réalisé par la Chambre d'agriculture, l'Advah, et Sudexpé avec le Département, sur le site Sudexpé-Marsillargues. Organisation de visites tout public.

-80%

d'anomalies constatées à l'occasion des contrôles ZNT réalisés par la Police de l'Eau depuis 2011

25 km

de haies plantées depuis 2013 au travers de Biodiv&Eau et sur l'Etang de l'Or, cofinancées par le Département

400

agriculteurs engagés dans des groupes animés par la Chambre d'agriculture pour le changement de leurs pratiques

Le machinisme au cœur des exploitations

Le conseil en machinisme de la Chambre d'agriculture est une étape clé dans la préservation de l'environnement : aide au choix de matériel adapté, organisation de démonstrations de matériels et de pratiques, réglage régulier des pulvérisateurs, formations permettent de diminuer considérablement l'usage de produits phytosanitaires et d'améliorer le travail du sol.

Reconquérir la fertilité biologique des sols

Les déchets organiques urbains constituent une ressource d'amendements et d'engrais organiques pour l'agriculture. La Chambre d'agriculture a développé depuis 1995 une expertise sur le retour au sol de ces déchets (boues de stations d'épuration, effluents de caves, composts).

La diversité des produits organiques se développe (digestats, cendres de chaufferie, composts normés). La Chambre d'agriculture accompagne et forme les agriculteurs dans le choix du produit, le raisonnement de la dose d'apport et la gestion de la fertilisation.

Directive Nitrates : l'accompagnement se renforce

La Directive Nitrates, directive européenne de 1991, vise à lutter contre les pollutions de l'eau par les nitrates d'origine agricole dans des zones dites vulnérables. Tout agriculteur ayant une parcelle ou un bâtiment d'élevage dans l'une des communes en zone vulnérable est concerné par ce programme d'action. Le respect de la Directive Nitrates fait partie des points de contrôle de la conditionnalité de la PAC. Pour être en conformité, la Chambre d'agriculture dispense des réunions locales d'information, développe l'outil Mes P@rcelles et a publié un guide technique visant à faciliter l'application de la directive par les agriculteurs.

Aménager, dynamiser les territoires

En trente ans, le département a perdu près de 30 000 ha de surface agricole utile. La Chambre d'agriculture s'implique pour inciter, repérer et soutenir les mesures agricoles capables de préserver ces espaces.

La défense des intérêts de l'agriculture dans la gestion de l'espace et la participation à l'aménagement du territoire est une mission essentielle de la Chambre d'agriculture.

D'une part, elle participe auprès des communes aux procédures d'urbanisme dans l'objectif de prendre en compte les projets agricoles et préserver le foncier.

D'autre part, elle crée des partenariats et apporte des services TERR'ALTO aux collectivités pour développer et dynamiser l'agriculture dans les territoires.

Témoignage de Michel Garcia, Vice-Président de Sète Agglopôle Méditerranée, délégué aux activités agricoles et viticoles et l'agro-écologie



Alors que la première convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture initiée en 2014 a permis de développer deux types d'actions : la garantie et la promotion de produits de qualité d'une part, le soutien à la compétitivité des entreprises agricoles d'autre part, nous avons défini depuis l'an dernier de nouvelles orientations concernant essentiellement l'agritourisme et le soutien à une agriculture durable.

J'ai toujours considéré que les produits agricoles sont l'emblème de notre territoire. Alors que le territoire est à l'initiative des Marchés de Producteurs de Pays depuis 2009, qu'il est labellisé « Vignobles et découvertes » depuis 2013, le nouvel objectif consiste à professionnaliser les acteurs agricoles à travers des formations dispensées par la Chambre d'agriculture afin qu'ils deviennent les premiers ambassadeurs de la destination.

La Communauté d'agglomération, sensible au respect de l'agro-environnement, met en œuvre une politique pour une agriculture durable et pour la préservation du foncier agricole en revalorisant les terres en friches dont elle est propriétaire. Ainsi, elle apporte son soutien au développement de l'agro-écologie et participe au déploiement de groupes en viticulture durable de la Chambre d'agriculture, mis en place pour accompagner les viticulteurs vers le raisonnement des pratiques et du déploiement de méthodes alternatives.

Dates clés

2013

Collaboration renforcée avec les collectivités :

12 partenariats dont 5 renouvelés durant la mandature avec les intercommunalités (Métropole de Montpellier, Sète agglomération, Hérault Méditerranée, Pays de Lunel, Pays de l'Or, Grand Pic St Loup, Lodévois et Larzac, Béziers Méditerranée, Pays Cœur d'Hérault, Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, communes du Pouget et Vézargues).

2014

Négociation dans l'intérêt de l'agriculture du protocole d'indemnisation des dommages de travaux publics aux cultures dans le cadre des grands travaux pour la LGV et le déplacement de l'A9.

200 exploitations agricoles rencontrées et 11 caves coopératives enquêtées sur l'impact du projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP), dans 14 communes.

2015

Fin du contrat du Canal de Gignac (2010-2015) :

accompagnement du pilotage de l'irrigation en goutte à goutte.

Publication de la plaquette «Agricultures et Paysages» destinée aux élus locaux et acteurs de l'aménagement du territoire.

Plan d'action Urbanisme : la décision est prise d'envisager des recours juridiques en cas de documents très défavorables à l'agriculture. (2 recours gracieux et 1 recours contentieux engagés).

2016

Aménagement des cours d'eau : collaboration avec le syndicat de travaux de l'Étang de l'Or pour l'acquisition de terres et le calcul des indemnités dans le cadre de la prévention des risques inondation.

2017

Convention avec l'EPTB Vidourle, pour la prise en compte de l'agriculture et des exploitations dans le cadre du projet d'aménagement de la basse plaine du Vidourle.

2018

Révision des SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) de Montpellier Méditerranée Métropole, du Grand Pic Saint Loup et du Pays de l'Or : mobilisation du Président de la Chambre d'agriculture pour faire valoir la parole de l'agriculture dans ces documents de planification. Ce travail technique et politique se poursuivra en 2019 sur les autres territoires.

Participation au 1^{er} Salon des Maires de l'Hérault pour la Chambre d'agriculture pour mieux faire connaître les missions et compétences de notre organisme et nos différents services aux collectivités.

Signature d'un protocole d'accord avec la Fédération des Chasseurs et la DDTM 34.

165

avis émis concernant les documents d'Urbanisme depuis 2013, dont 35 % d'avis défavorables formulés

36

études agricoles réalisées en 6 ans pour les collectivités

12

collectivités, partenaires

Les partenariats avec les collectivités

Les principaux axes de travail concernent les circuits de proximité, la remobilisation du foncier pour installer ou conforter des exploitations agricoles, l'animation de groupes d'agriculteurs visant un changement de pratiques agricoles et encore le rapprochement des citoyens et des agriculteurs.

Services aux collectivités - Terr'alto

La Chambre d'agriculture met ses compétences au service des communes et des intercommunalités. L'objectif est d'améliorer la connaissance et la prise en compte de l'agriculture locale (les productions, les exploitants, l'économie, les enjeux). Ses interventions peuvent prendre la forme d'actions partenariales ou de services sur-mesure adaptés à la problématique spécifique de la collectivité. Elle réalise par exemple le volet agricole des diagnostics dans le cadre des Plans Locaux d'Urbanisme, des études préalables à la compensation agricole, des portraits de l'agriculture...

Ses champs d'intervention couvrent non seulement l'aménagement du territoire mais aussi l'environnement, l'économie, le tourisme...

TERRALTO
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

Dégâts de gibiers aux cultures

Les problèmes de dégâts causés par le gibier, notamment le sanglier et le lapin se sont très largement développés. Le monde agricole qui partage le territoire avec les chasseurs évoque une situation alarmante sur plusieurs secteurs du département. Il s'est ainsi tué pour la saison 2016-2017, 21 089 sangliers, soit une augmentation de 44 % en 10 ans et 160 % en 20 ans. Pour endiguer cette surpopulation, particulièrement en augmentation dans le sud de la France, la Chambre d'agriculture, la Fédération des Chasseurs de l'Hérault et la DDTM ont signé un protocole d'accord le 5 avril 2018 pour augmenter la pression sur les populations de sanglier, pacifier les rapports entre chasseurs et agriculteurs et ainsi défendre les intérêts agricoles.



Innover-expérimenter pour anticiper l'avenir

Innover, c'est gagner en performance économique, sociale et environnementale. C'est pour la Chambre d'agriculture un préalable indispensable à son activité de conseil. Valoriser de nouvelles productions et filières, développer de nouvelles pratiques toujours à la pointe de l'innovation numérique, la Chambre d'agriculture, avec ses partenaires, teste et apporte des solutions afin de pérenniser le métier d'agriculteur et de préparer le terrain pour les générations futures face aux nombreux défis du changement climatique et des attentes sociétales.

Témoignage de Robert Pierre Cecchetti, pommiculteur

Que ce soit en maraîchage, viticulture, ou dans les vergers, c'est en passant dans les rangs ou d'après les bulletins d'avertissement (Performance Vigne® / Performance Fruits et légumes®) que l'agriculteur repère les maladies : parasites et champignons. Ce qui va induire le déclenchement d'un traitement : raisonner ses pratiques consiste à prévenir, observer et décider. Pour décider, des outils d'aide à la décision (OAD) sont facilitateurs comme par exemple les données agro-climatiques prélevées en conditions de vergers issues de la station météo SudAgroMétéo (SAM) initiée en 2011 par le CEHM-Sudexpé et la Chambre d'agriculture. Les données nous permettent d'estimer les risques de coup de soleil, de visualiser des fenêtres climatiques pour les interventions phytosanitaires des huit prochains jours ...



13 personnes au service des programmes de recherche appliquée

La Chambre d'agriculture porte des projets de recherche appliquée en partenariat avec les instituts techniques et le réseau des Chambres d'agriculture. En viticulture elle s'appuie sur les exploitations viticoles et, en grandes cultures sur le domaine expérimental de Bayssan qu'elle gère. Pour les fruits et légumes, elle s'appuie sur les travaux des centres de recherche expérimentation régionaux, avec un partenariat privilégié avec Sudexpé. Ces travaux sont coordonnés par le service régional Innovation Recherche Développement de la Chambre régionale d'agriculture.

Les cépages tolérants : des résultats

Si les premières plantations en variétés tolérantes sont effectives depuis 2007 (premières parcelles d'INRA-Bouquet), ce sont ces 6 dernières années que les travaux sont pleinement engagés sur les parcelles d'expérimentation VATE* du site de Sudexpe dans l'Hérault en parallèle de celles chez les vignerons ou du domaine de Cazes (Chambre d'agriculture de l'Aude). Aussi, aujourd'hui suite aux résultats, cinq variétés allemandes tolérantes à l'oïdium et au mildiou sont éligibles dans les plans de la restructuration du vignoble.

L'ouverture majeure dans la liste de ces cépages est associée à des préconisations : le souhait de se garantir une parcelle saine et répondant à ses objectifs techniques car « variété résistante » ne veut pas dire « pas de traitement ».

Point accueil procédés et productions innovants

Une trentaine de sollicitations et d'accompagnements par an pour des cultures ou des procédés de transformations inhabituels, pour mettre en relation des soutiens, les entrepreneurs et les centres de ressources dont ils ont besoin pour concrétiser leur projet.

Issues de nouvelles demandes de consommateurs, de nouveaux marchés, des technologies nouvelles, des améliorations génétiques sont autant d'éléments qui favorisent de nouvelles démarches vers le Point accueil APPI (productions de Salicorne, de houblon, de passiflore, d'agaves, ou des espèces en devenir : grenades, pastèques, arbousiers...)



Créer du lien entre la recherche et la profession agricole

En novembre 2016, une convention cadre est signée entre SUPAGRO et la Chambre d'agriculture pour renforcer la coopération entre les deux structures sur deux axes spécifiques : le partage et le développement des connaissances et la mise en œuvre commune de projets innovants pour la transition agro-écologique.

Ce partenariat encourage les dynamiques suivantes :

- La mobilisation de l'expertise et de la capacité d'analyse et de prospective de Montpellier SupAgro en réponse à la profession agricole
- La contribution à l'émergence de projets innovants mettant en synergie étudiants, enseignants-chercheurs, conseillers et professionnels agricoles pour répondre aux grands enjeux agricoles régionaux.
- La Chambre d'agriculture est membre de la Chaire agrotic depuis 2016 et participe au développement du numérique pour l'agriculture.

58

programmes de recherche appliquée en viticulture, fruits et légumes et grandes cultures

32

partenaires techniques et financeurs pour assurer les essais

+ de 40

participants à la journée annuelle « Restitution d'expérimentations en Grandes cultures »

Dates clés

2014

Engagement de la Chambre d'agriculture comme membre fondateur dans le **Réseau Mixte Technologique Agroforesterie**.

2015

Premiers résultats de la parcelle VATE* variétés tolérantes allemandes implantées en 2012 au Centre expérimental Sudexpé.

Lancement des journées annuelles Innov'action : des entreprises agricoles de l'Hérault ouvrent leur porte et exposent leurs innovations et leurs effets sur la triple performance économique, sociale et environnementale.

Création d'une unité innovation et prospective à la Chambre d'agriculture permettant l'approche transversale des essais filière conduits par rapport aux grands thèmes d'actualité (en 2018 il s'agit de répondre à la demande sociétale, de préserver les ressources productives, d'introduire l'évolution climatique dans chacun des essais menés, d'assurer les ressources comme l'eau, de réduire l'emploi de substances actives).

2016

Lancement du Point accueil APPI, guichet unique pour favoriser l'implantation de nouvelles productions et le développement procédés innovants.

Édition du premier catalogue des essais menés dans l'Hérault.

2018

Réalisation de fiches synthétiques sur trois cépages résistants allemands : cabernet cortis, muscaris et souvignier gris bénéficiant d'un suivi scientifique et technique complet entre 2014 et 2018.

* Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale

Une volonté



Renforcer notre lien

La Chambre départementale d'agriculture joue un rôle essentiel de proximité qui a été renforcé, dans la nouvelle organisation territoriale régionale. Cette proximité prend différentes formes : c'est bien sûr, l'action des élus dans les territoires au quotidien ainsi qu'une rencontre annuelle avec le Président de la Chambre d'agriculture lors des dix Groupes d'Action Territoriaux (GAT), c'est la présence de nos équipes dans les cinq antennes réparties dans tout le département, ce sont aussi les permanences délivrant un premier niveau de d'informations.

C'est également le développement de tous les partenariats avec les organisations professionnels agricoles, les Collectivités, l'enseignement supérieur et les organismes de recherche. Dès le début de la mandature, toute la communication s'est renforcée.

Le magazine Chambre Info, envoyé par courrier à chaque agriculteur a été modernisé avec une nouvelle ligne éditoriale. Des catalogues sur les formations annuelles dispensées et les services ProAgri proposés sont à disposition chaque année. En parallèle, la communication digitale s'est intensifiée pour diffuser des actualités plus régulièrement.



Témoignage de Samuel Masse sur la communication positive

J'ai intégré le réseau de ferme DEPHY de l'Est Montpelliérain dans l'objectif de participer aux expérimentations menées par la Chambre d'agriculture dans le cadre du plan écophyto 2 à l'horizon 2025 et suivies par l'ingénieur réseau. J'ai toujours été en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture notamment sur la notion « améliorer les pratiques » menée dans la communication « agriculteur responsable ». Concrètement, elle promeut toutes les pratiques alternatives existantes qui ont une répercussion bénéfique pour la nature car l'une des motivations pour devenir agriculteur relève du choix de vivre et travailler en extérieur. Par exemple, pour réduire la dépendance aux produits phytopharmaceutiques : pratiquer l'enherbement, créer des couloirs écologiques (planter des haies), lutter biologiquement plutôt que chimiquement (confusion sexuelle) jusqu'à la biodynamie.

Promouvoir vers l'extérieur les produits agricoles de l'Hérault

Deux années consécutives en 2017 et 2018, l'Hérault fut présent à travers un stand Hérault au Salon international de l'agriculture en février à Paris. **Kléber Mesquida**, Président du Département et **Jérôme Despey**, Président de la Chambre d'agriculture inaugurent le stand lors d'un petit déjeuner fermier de produits emblématiques de l'Hérault : muscats, olives, pélardons, charcuterie, miels et produits dérivés...

En 2018, le lancement d'une grande nouveauté a eu lieu avec la présentation de l'**œnotour d'Hérault** qui intéresse le célèbre éditeur guide du Routard pour une édition 2019.

Communiquer à 360 degrés

Cette mandature aura vu le développement de nos actions de communication sur des supports digitaux pour accentuer et perfectionner l'information qui vous est communiquée.

En alternance avec Chambre Info depuis deux ans, une newsletter traitant des sujets d'actualité et d'agenda est envoyée quatre fois/an. La refonte du site internet disponible depuis juin 2017 facilite la recherche d'informations grâce à une navigation plus intuitive. Enfin, une présence sur les réseaux sociaux permet de partager des actualités grâce à deux pages facebook et une chaîne youtube. Ainsi, nous donnons une meilleure visibilité à nos événements : journées innov'action dont c'est la 4^{ème} édition, journées techniques, visites de terrain... Rejoignez-nous !

Défendre le métier : agriculteur responsable

Dès 2016, sous une pression constante des citoyens, la Chambre d'agriculture a souhaité être proactive et a lancé une communication globale «Etre agriculteur et responsable». Les deux objectifs sont de faire connaître les bonnes pratiques effectives en agriculture auprès du grand public mais également de faire s'engager davantage d'agriculteurs vers ces bonnes pratiques. Les moyens mis en œuvre sont les suivants : trois vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, un dossier central du Chambre Info d'automne 2017 pour informer les agriculteurs de la démarche vertueuse «agriculteur responsable», et une campagne d'affichage sur le département en juillet 2018 sur le réseau du Conseil départemental.



150 000

pages du site internet vues/an

21 000

magazines Chambre Info envoyés/an

+ de 1 000

permanences/an ans les 5 antennes de proximité Montblanc, Bédarieux, St Martin de Londres, St Pons de Thomières, Lodève

5 600

vues vidéos de «pratiques vertueuses» sur youtube

+ de 3 000

agriculteurs rencontrés en 6 ans lors des rencontres annuelles GAT

Dates clés

2014

Création du poste de chargée de communication qui gère les outils de communication et les relations presse.

Participation au salon Dionysud à Béziers (12^{ème} édition).

2015

Prise de parole sur les réseaux sociaux. Création d'un profil facebook.

Participation au salon Sitevi à Montpellier.

2016

Création des newsletters trimestrielles.

Participation au salon Dionysud à Béziers (13^{ème} édition).

2017

1^{ère} participation au salon international de l'agriculture (SIA) sous l'égide de l'Hérault (Département de l'Hérault).

Relookage du site internet

Participation au salon Sitevi à Montpellier : anniversaire 10 ans Mes P@rcelles.

2018

Mise en phase test d'un **espace personnalisé pour les agriculteurs sur le net.**

Participation au 1^{er} salon des Maires de l'Hérault.

Participation au salon Dionysud à Béziers (14^{ème} édition).

La Chambre d'agriculture et l'agriculture héraultaise

La Chambre d'agriculture de l'Hérault recense :

44 élus

67 postes salariés à équivalent temps plein

- **Pour représenter et défendre l'intérêt de l'agriculture héraultaise :**
6500 chefs d'entreprises agricoles et 2500 cotisants de solidarité
- **Pour sauvegarder la surface agricole utile :**
182600 ha en 2017 dont 85000 ha de vignes
- **Pour soutenir les filières de productions :**
Plus de 700 millions d'€ de chiffre d'affaires dans les exploitations agricoles
- **Pour préserver le potentiel de production :**
Près de 300 créations d'entreprises/an
- **Pour garantir les emplois :**
Près de 22 000 salariés pour l'équivalent de 5 200 temps plein travaillant dans les exploitations agricoles



Siège social : **Maison des agriculteurs, mas de Saporta - CS 10010 - 34875 Lattes Cedex**
Accueil de 8h à 12h30 et 13h30 à 17h00 (16h00 le vendredi)

www.herault.chambre-agriculture.fr

 **Chambre d'agriculture de l'Hérault**

L'ensemble des réalisations de la Chambre d'agriculture de l'Hérault a pu être conduite grâce à l'engagement des élus de la Chambre d'agriculture et à l'implication, aux compétences et à l'expertise de l'ensemble du personnel de la Chambre d'agriculture et de l'ADVAH.

L'ADVAH, l'association de développement et de valorisation de l'agriculture de l'Hérault, est portée et financée conjointement par le département de l'Hérault et la Chambre d'agriculture, depuis de nombreuses années, afin de conjuguer les moyens pour accompagner l'agriculture du département.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires qui participent à notre progrès et notre réussite.